

R a p

p o r t

a n n

u e l

2022

L'ARCADE SAGES-FEMMES

L'Arcade sage-femmes (ASF) est une association à but non lucratif qui regroupe une cinquantaine de sages-femmes indépendantes toutes membres de la Fédération Suisse des Sages-femmes (FSSF). Elle a pignon sur rue depuis bientôt 30 ans et poursuit son action en faveur de l'amélioration de la santé périnatale pour toutes et tous dans ses différents locaux comme au domicile des familles – parfois hors des frontières cantonales en raison du développement du Grand Genève.

Reconnue d'utilité publique en 1995, l'ASF bénéficie d'une subvention attribuée par l'État de Genève, accordée sous forme d'un contrat de prestations depuis 2005. Dans ce cadre, l'ASF adhère aux objectifs de la Loi cantonale en matière de santé (LS) ainsi que de la Loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile (LORSDom).

Grâce à cette subvention, à la contribution de ses membres et de certaines communes genevoises, l'ASF participe de façon significative à la promotion de la santé périnatale à Genève en offrant :

- à la population du bassin genevois, un lieu dispensant gratuitement tout au long de l'année informations, conseils et soutien durant la période périnatale
- au réseau de soins et aux familles, un lieu de gestion, de répartition et de prise en charge des demandes de soins à domicile, fonctionnant 7 jours sur 7
- aux Hautes Écoles de Santé un lieu de formation pour les étudiant-e-s et aux sages-femmes indépendantes membres comme non membres, des formations continues répondant aux exigences de la FSSF, organe faïtier responsable de conduire la politique professionnelle et de fixer les exigences en matière de qualité

MOT DU COMITE

Les effets de la levée des restrictions COVID ont réellement été perceptibles dès le troisième trimestre 2022, marqué par une augmentation sensible de la fréquentation des permanences d'accueil et de la participation aux séances d'information et de soutien.

Il est toutefois possible que les deux années de pandémie aient contribué à modifier durablement les habitudes du public et que persiste l'attrait pour les échanges par visioconférence ou via les réseaux. Nous restons particulièrement attentives à suivre l'évolution de la situation en 2023 afin, le cas échéant, d'adapter nos activités et notre communication.

À l'interne, l'année 2022 a été marquée par plusieurs arrêts maladie longue durée parmi nos membres ainsi que par le décès de notre collègue Marisa Garcia en février. Ces événements ont ébranlé notre collectif tant en terme affectif qu'en terme de fonctionnement. Durant cette période, nous avons pu compter sur l'investissement et la solidarité de nos membres ainsi que sur la collaboration de sages-femmes indépendantes externes à l'association.

Quatre sages-femmes ont rejoint l'association en automne et nous nous réjouissons de voir leurs présences et apports enrichir nos réflexions et l'animation des séances que nous proposons.

En septembre, nous avons aussi souhaité bonne retraite à notre administratrice M^{me} Annelise Carrel qui nous a accompagnées durant plus de 10 ans et accueilli M^{me} Nathalie Robbe qui a repris ce poste avec beaucoup d'enthousiasme.

Gageons que l'année 2023, dernière année du contrat de prestation en cours, sera marquée par davantage de stabilité et permettra d'asseoir le retour à une certaine normalité.

MOT DU BUREAU

Le début de l'année 2022 a encore été difficile en raison des normes restrictives liées à la pandémie de COVID-19 contribuant à compliquer la gestion et l'organisation de nos accueils et groupes de soutien.

Grâce à la levée d'obligation de télétravail pour notre bureau administratif une collaboration plus fluide se rétablit dès le second trimestre.

Dès avril, nous débutons le recrutement d'une nouvelle administratrice en prévision du départ à la retraite de M^{me} Carrel et engageons M^{me} Robbe. La nouvelle configuration du bureau administratif ne permettant pas d'intégrer le poste de M^{me} Florida, elle nous quitte fin août et nous la remercions pour son investissement.

Après un mois de septembre dédié aux transmissions où le bureau fonctionne à trois, M^{mes} Baïzid Lozeron et Robbe débutent leur collaboration de co-administratrices dès le 1er octobre. Elles s'attellent à prendre leurs marques ensemble, trouvent rapidement une complémentarité et se réjouissent de l'évolution de ce binôme au fil du temps.

Pour le bureau : Frédérique Baïzid Lozeron et Nathalie Robbe



ACTIVITÉS

Dès avril 2022, toutes les activités de l'ASF peuvent reprendre normalement.

Les prestations proposées par l'ASF se déclinent selon trois grands axes :

INFORMATION CONSEIL ET SOUTIEN

- Permanence téléphonique 7/7 jours
- Accueils libres dans trois lieux
- Séances d'information, de soutien et de sensibilisation
- Bibliothèque

GESTION DES DEMANDES PROVENANT DU RESEAU OU DU PUBLIC

- Gestion et répartition des demandes en provenance du public ou du réseau
- Prise en charge des demandes de soins à domicile
- Offre de pratiques complémentaires

FORMATION

- Stages destinés aux étudiant·e·s sages-femmes en collaboration avec les Hautes Écoles de Santé Lausanne (HESV) et Genève (HEdS)
- Stages préprofessionnels
- Formation continue des sages-femmes

PERMANENCES D'INFORMATION ET ACTIVITES GRATUITES

Ces activités sont une empreinte majeure et essentielle de l'identité de l'ASF. Elles reflètent les valeurs fondatrices de l'association :

- Faciliter l'accès à l'information, aux soins et à la prévention et à la promotion de la santé durant la période périnatale
- Contribuer à soutenir la parentalité

Permanence téléphonique

Lors de la création de l'ASF en 1994, un moment où les sites web étaient encore inexistants ou confidentiels, la permanence téléphonique représentait un outil d'information et de transmission essentiel pour le public comme pour le réseau de soins. De nombreux changements sont intervenus depuis avec l'essor d'internet et des réseaux sociaux. Ceci a sans doute influencé l'utilisation de la permanence téléphonique et nous constatons depuis quelques années une diminution des demandes de la part du public via ce dispositif.

L'élargissement du remboursement des prestations effectuées par la sage-femme jusqu'à 8 semaines post-partum, intervenu en 2015 joue sans doute un rôle dans ce cadre. Nous constatons aussi que les parents font aujourd'hui plus volontiers appel à leur sage-femme via les messageries pour poser des questions ou partager leurs préoccupations.

Fortes de ces constats, un groupe de travail a mené en 2022 une évaluation de la satisfaction de la permanence téléphonique auprès du public, qui a permis d'objectiver les moments de moindre fréquentation ainsi que les points particulièrement appréciés dont notamment la disponibilité, la réactivité et la compétence des réponses.

Nombre d'appels en 2022 : 7543

Motifs d'appel les plus fréquents

(par ordre décroissant) :

- Demandes de prestations sage-femme
- Questions d'allaitement
- Questions pédiatriques
- Demande d'informations sur les cours
- Questions d'ordre obstétrical

Arcade
Sages-femmes

Envie de bébé?

Enceinte?

Bientôt parents?

Vos consultations de Grossesse avec une sage-femme

CONTACT:
022 329 05 55
www.arcade-sages-femmes.ch
www.sages-femmes-geneve.ch

Avec le soutien de la République et Canton de Genève

Flyer d'information concernant le suivi de grossesse par une sage-femme

Permanences d'accueil

L'ASF propose des permanences d'accueil libre gratuites dans trois lieux sur le territoire genevois :

- En centre-ville, dans son antenne historique au 85 bd Carl-Vogt, tous les après-midis en semaine et le samedi matin.
- Dans la commune de Vernier, aux Libellules où l'association partage un espace avec l'accueil parents-enfants de la commune et propose un accueil deux après-midi par semaine ainsi que des cours de français hebdomadaires destinés aux femmes enceintes ou accouchées allophones.
- Dans la commune de Versoix, dans les locaux de la ludothèque un matin par semaine.

Les permanences d'accueil offrent au public la possibilité d'être informé, conseillé, soutenu et orienté durant la période périnatale.

Suite à la levée des restrictions COVID, le 3^e trimestre de l'année 2022 est marqué par une hausse globale de la fréquentation.

Par ailleurs, nous notons une augmentation de 42 % par rapport à l'année précédente.



Principaux motifs de sollicitation de la permanence d'accueil

(par ordre décroissant) :

- Contrôle du poids du bébé
- Questions liées à l'allaitement, à l'alimentation, au sommeil du bébé
- Recherche d'informations en périnatalité
- Questions prénatales
- Recherche d'informations sur les prestations offertes par l'ASF
- Bibliothèque ¹

Permanence Carl-Vogt : 1693 visiteuses et visiteurs

Ce lieu est principalement fréquenté par des personnes habitant en ville de Genève ou dans les communes voisines, telles que Carouge ou Lancy. Il représente aussi un accès à bas seuil pour des personnes ne bénéficiant pas d'une assurance maladie et dont le bébé nécessite un contrôle.

Il offre l'accès à une bibliothèque et vidéothèque proposant des ouvrages de référence en plusieurs langues ainsi que des nouveautés rendant compte de l'évolution des connaissances. Il est possible d'emprunter des ouvrages ou de les consulter sur place. À noter que les sages-femmes qui animent les permanences dans ce lieu gèrent aussi l'enregistrement et la distribution des demandes en provenance du réseau de soins.

¹ Uniquement à l'antenne Carl-Vogt

Permanence d'accueil des Libellules :

507 visiteuses et visiteurs

Cette permanence répond tout particulièrement à l'objectif de l'ASF visant à favoriser l'accès aux soins des populations vulnérables, précarisées et allophones.

Elle propose des temps d'échanges libres dans un cadre informel et accueillant animé par des sages-femmes. Une psychomotricienne et une psychologue présentes chacune 2 demi-journées par mois complètent l'équipe. Leurs apports concernant le développement psychomoteur de l'enfant et l'établissement des liens mères enfants constituent une ressource importante.



Les échanges avec l'équipe pluridisciplinaire ainsi qu'entre pair-e-s, contribuent à rompre l'isolement, à soutenir les compétences parentales ainsi que le processus d'intégration. Les ateliers de français d'une durée de 3 heures proposés une fois par semaine dans les mêmes locaux, participent aussi à cet effort.

Ce lieu accueille aussi un vestiaire solidaire géré bénévolement par les sages-femmes et mis à disposition des familles en situation de précarité. Il est alimenté par les dons provenant d'autres familles prises en charge par les membres de l'ASF.

Pendant le premier trimestre 2022, les permanences d'accueil ont eu lieu sous forme de réunions par visioconférence. Elles ont repris en présentiel dès le mois de mars. Quant au groupe messagerie créé en 2020, il est resté actif et a continué à être alimenté en informations et conseils par les professionnelles et les familles.

Permanence d'accueil de Versoix :

270 visiteuses et visiteurs

La permanence d'accueil de Versoix participe du même souci d'équité et de proximité. Animée par une sage-femme, cette permanence propose divers ateliers concernant le portage, le développement psychomoteur, le massage du bébé, etc. Ici aussi, les sages-femmes ont pu constater une nette recrudescence de la fréquentation dès le second semestre 2022, moment où l'espace goûter a pu rouvrir et les ateliers reprendre.



Séances d'information, de soutien et activités gratuites

Dès le mois d'avril 2022, avec la levée des restrictions sanitaires, les activités impliquant proximité et déplacements ont à nouveau pu être proposées. C'est le cas de l'atelier de «Sensibilisation à la naissance» ainsi que des «Ateliers découvertes» (massage bébé, portage, yoga prénatal et postnatal, création de jouets, réflexologie) abandonnés durant presque deux ans.

D'autres séances ont été repensées afin de mieux répondre aux besoins du public. Ainsi le soutien à l'allaitement s'est transformé en «Goûter allaitement» une façon plus conviviale de se rencontrer, n'impliquant pas a priori une difficulté. Le ralentissement lié à la pandémie a aussi permis d'actualiser le flyer concernant le programme «Enceinte à Genève», une offre de préparation à la naissance destinée aux femmes allophones, animée conjointement par des sages-femmes et des interprètes communautaires. Ce document est maintenant disponible en plusieurs langues.

Par ailleurs, il a été décidé de continuer à proposer en visioconférence les séances dont la fréquentation avait sensiblement augmenté sous cette forme. Ainsi la «Diététique femme enceinte» et la «Diététique bébé» dont le contenu est principalement informatif sont proposées alternativement en présentiel et par zoom.

En 2022, l'ASF s'est impliquée activement dans la campagne de promotion de l'activité physique durant la grossesse, en ouvrant des ateliers de sensibilisation à la gymnastique pré et post-natale et d'initiation à la course à pied. Ces activités animées par des sages-femmes ayant reçu une formation dédiée, viennent compléter la «Marche maman-bébé» proposée une fois par semaine. Elles sont gratuites, proposées généralement le samedi et rencontrent un vif succès.

Soulignons que la fréquentation des séances et ateliers a augmenté de 27 % entre le premier et le second semestre 2022.

Séances et activités proposées : 1089 participant-e-s

(par ordre décroissant de fréquentation)

- Préparation à l'allaitement
- Activité physique (gymnastique pré et postnatale et initiation à la course à pied)
- Plan de naissance
- Diététique bébé
- Marche
- Info globale « J'attends un enfant à Genève »
- Atelier de psychomotricité
- Enceinte à Genève
- Goûters allaitement
- Sensibilisation à la naissance (depuis juin)
- Ateliers découvertes à thème (depuis septembre)
- Diététique femmes enceintes
- Rencontres pères et co-parent-e-s

*Flyer d'information
pour le goûter allaitement*



Arcade
sages-femmes

Goûter allaitement

L'Arcade sages-femmes vous accueille pour un moment convivial autour d'un goûter. Rencontrez d'autres mamans, partagez vos expériences, vos questionnements, vos joies et vos peines en lien avec l'allaitement.

Tisane, biscuits et amandes offertes, possibilité d'amener une spécialité.

LIEU: Bvd Carl-Vogt 85, 1205 Genève
HORAIRE: 2 jeudis par mois de 14h00 à 15h30
DATES ET INFOS SUR
www.arcade-sages-femmes.ch

Gratuit et sans inscription

Avec le soutien de la République et Canton de Genève

DEMANDES DE PRISE EN CHARGE ET SOINS EFFECTUES

Les demandes de prise en charge parviennent à l'ASF lors des permanences quotidiennes (par téléphone ou dans les locaux), via le site internet ou encore par le biais de la connexion sécurisée HIN.

Elles émanent à 17 % des futurs parents et à 83 % du réseau de soin (hôpitaux, cliniques, gynécologues installés) et concernent toute la palette de soins ou d'accompagnement pouvant être proposés par la sage-femme durant la grossesse ou le post-partum (consultations de grossesse physiologique, préparation à la naissance, consultations de grossesse sur ordre médical, accouchement, consultations post-partum, consultation d'allaitement, etc.)

Prises en charge effectuées à la demande des parents

En 2022, l'ASF a traité 759 demandes de suivi sage-femme provenant des parents ou futurs parents.

Chaque demande fait l'objet d'une discussion approfondie afin de préciser les attentes de la femme ou du couple et de les orienter vers la prestation qui leur convient le mieux, qu'elle soit proposée à l'interne ou alors par le réseau de soins (maison de naissance la Roseraie, suivi global des HUG, gynécologue et clinique privée, cabinet de sage-femme indépendante, etc.).

Convaincues de l'importance de la continuité du suivi en matière de prévention, de qualité des soins et de satisfaction des familles, nous privilégions autant que possible l'intervention d'une seule sage-femme de la période prénatale à la fin du post-partum. À l'exception de la préparation à la naissance

qui ne l'est que partiellement, les prestations qui relèvent strictement du champ d'activité des sages-femmes sont intégralement remboursées par l'assurance obligatoire de soins (AOS) sans franchise ni quote-part.

Prises en charge effectuées suite à une demande des parents :

- **Suivis de grossesse physiologique : 36**
- **Accouchement avec sage-femme agréées aux HUG (projet Bien Naître) : 33**
- **Accouchement à domicile : 1**
- **Visites prénatales¹ à domicile : 622**

Faute de sages-femmes membres pratiquant les accouchements à domicile, cette prestation n'est pour le moment plus proposée au sein de l'ASF et les demandes sont réorientées vers le site de la FSSF.

L'engagement d'une seconde sage-femme agréée par les HUG a permis de doubler le nombre de personnes suivies dans le cadre cette prestation soutenue par l'Association Bien-Naître². Cet accompagnement global pré et post natal inclut la présence de la sage-femme lors de l'accouchement à la maternité.

Le nombre de visites prénatales à domicile a continué à augmenter en 2022. Il s'agit d'une rencontre proposée durant le dernier mois de grossesse afin de permettre aux parents d'établir un premier contact avec la sage-femme qui effectuera le suivi après la naissance. Pour les protagonistes, c'est l'occasion

¹ Une visite par situation

² www.bien-naître.ch

d'évaluer les attentes et les besoins ainsi que d'évoquer le projet de naissance. En contribuant à débusquer et anticiper des difficultés tant logistiques que sanitaires ou psychologiques, cette visite joue un rôle de prévention important.

Concernant la préparation à la naissance et à la parentalité (PANP), les cours individuels ont poursuivi leur essor durant les deux premiers trimestres 2022 dans le ciel de traîne de la pandémie. Quant à la fréquentation des cours collectifs qui avait sensiblement diminué durant la période COVID, elle marque une augmentation depuis le troisième trimestre sans toutefois être revenue à son niveau prépandémie.

Préparation à la naissance et à la parentalité (PANP)

- **PANP individuelle : 433 personnes**
- **PANP en groupe : 289 personnes**

Prise en charge effectuée à la demande du réseau

La majorité des demandes émanant du réseau concernent les soins post-partum et parviennent à l'ASF via la connexion sécurisée HIN. Elles proviennent des HUG ou des cliniques genevoises et sont traitées 7/7j durant les permanences.

En raison de plusieurs congés maladie longue durée et congés sabbatiques intervenus en 2022, l'ASF a dû cette année transmettre 8 % des demandes en provenance du réseau à des sages-femmes indépendantes externes, affiliées à la FSSF.

Prises en charge effectuées à la demande du réseau : 3723

- **Consult. de grossesse sur ordre médical¹ : 1'501**
- **Consultations post-partum à domicile : 20'343**

Les demandes de suivi post-partum concernent pour 50 % des retours à domicile intervenant durant les trois premiers jours après une naissance (par voie basse ou par césarienne). Il s'agit de situations de post-partum précoce qui requièrent une prise en charge dans les 24 heures et une surveillance soutenue dans un premier temps.

Le suivi post-natal s'étend généralement sur un ou deux mois. La sage-femme, identifiée comme personne de référence, est néanmoins fréquemment sollicitée pendant la première année de l'enfant, lors du sevrage ou pour diverses questions liées au développement du bébé ou à la santé de la maman. Ces contacts jouent certainement un rôle d'orientation et de prévention important.

Quant au nombre de consultations de grossesse sur ordre médical, il a encore augmenté en 2022. Cette croissance reflète l'entrée en vigueur de nouveaux protocoles à la maternité des HUG, privilégiant un suivi à domicile dans des situations de grossesses pathologiques impliquant auparavant une hospitalisation. Notamment en cas de menace d'accouchement prématuré suite à une rupture des membranes.

¹ La sage-femme qui intervient durant la grossesse prend aussi en charge le suivi post-partum

Collaborations et relais

Plus de 100 situations dites «complexes» d'un point de vue psychosocial ont, cette année encore, été transmises pour un suivi à l'ASF. Ces demandes émanent principalement de la consultation de périnatalité des HUG, et dans une moindre mesure des assistant-e-s sociaux, des médecins privés, de l'Imad ou du SPMI. Dans certains cas non signalés au préalable il a été nécessaire de faire intervenir des partenaires du réseau socio-sanitaire tels que l'Hospice général, la Guidance infantile ou le CAPPI, par exemple.

Dans environ 22 % des cas, ce sont les sages-femmes qui réadressent des mères ou des bébés depuis le domicile vers le réseau pour une prise en charge ambulatoire ou stationnaire, en raison d'une complication - liée à un ictère, une hypertension, une mastite, un problème de succion, une infection de cicatrice, une dépression du post-partum, etc.



Visuel pour
la campagne
de prévention
de la canicule

Réorientations effectuées vers le réseau en 2022 : 823

- **HUG : 318**
- **CLINIQUES & MÉDECINS PRIVÉS¹ : 272**
- **AUTRES SPECIALITES² : 208**
- **INSTITUTIONS DE SOUTIEN SOCIAL : 25**

L'ASF rencontre régulièrement les principaux partenaires du réseau de soins afin de partager observations et préoccupations concernant notamment la transmission d'informations. En favorisant une meilleure communication entre les intervenant-e-s intra- et extra-hospitalier-e-s, ces rencontres contribuent à améliorer la sécurité des femmes et de leurs bébés .

Par souci de cohérence et d'efficacité, ces rencontres sont désormais organisées en collaboration avec la section genevoise de la FSSF qui représente toutes les sages-femmes indépendantes exerçant sur le canton et conduit la politique professionnelle.

L'Arcade Sages-femmes est représentée au sein du comité de la section locale de la FSSF en raison de la place qu'elle occupe dans le réseau de soins genevois. Outre la promotion d'un meilleur accès à l'offre des sages-femmes genevoises, le comité de la FSSF réfléchit actuellement à une organisation permettant une couverture équilibrée des besoins de prise en charge durant la période périnatale sur le territoire cantonal. Un recensement des sages-femmes actives comprenant leur région d'exercice et leur taux d'activité est en préparation et sera mené en 2023, conjointement à une recherche sur la qualité de vie de sages-femmes menée par une membre de l'ASF.

¹ Médecins gynécologues, internistes, psychiatres, etc.

² Ostéopathes, consultant(e)s en lactation, psychologues, etc.

Pratiques complémentaires

Plusieurs membres de l'ASF disposent de formations spécifiques dans le domaine de la périnatalité ou des médecines complémentaires. Elles proposent ces prestations, souvent couvertes par les assurances complémentaires via notre site internet. Elles font aussi profiter l'association de leurs connaissances et savoir-faire lors de rencontres professionnelles et en animant régulièrement des ateliers gratuits à destination du public.

Prestations proposées : 451 consultations

(par ordre décroissant de fréquentation) :

- Portage en écharpe
- Haptonomie
- Rééducation périnéale
- Massage bébé
- K-Taping
- Gymnastique post-natale
- Réflexologie
- Hypnose
- Massage mamans

FORMATION

Stages d'apprentissage et stages d'observation

Partenaires de la HES-SO, l'Arcade sages-femmes accueille chaque année des étudiant-e-s pour des stages post-partum de quatre ou cinq semaines, sur la base d'un contrat pédagogique tripartite entre l'étudiant.e, et une des cinq praticiennes formatrices et une référente de la Haute-Ecole de Santé (Genève ou Lausanne).

En 2022, l'ASF a accueilli et encadré durant un total de 16 semaines quatre étudiant-e-s sages-femmes en seconde année de formation. Les étudiant-e-s sont accompagné-e-s et évalué-e-s par les praticiennes formatrices en début, milieu et fin de stage. Tout au long de la période de formation à l'ASF, ce sont les membres de l'association qui travaillent avec les étudiant-e-s lors des consultations à domicile, durant les accueils et les activités de santé publique. Les futur-e-s professionnel-le-s peuvent ainsi bénéficier de l'expérience d'un grand nombre de sages-femmes et multiplier les rencontres avec les familles. Bien qu'enrichissante pour les sages-femmes, la prise en charge de stagiaires implique toutefois un investissement supplémentaire en matière d'organisation de la journée de travail, de gestion des déplacements et du temps d'évaluation quotidienne.

L'ASF organise aussi des stages d'observation d'une journée à une semaine pour des élèves de l'ECG ou du cycle d'orientation. En 2022, cinq stagiaires de l'ECG ont effectué chacune une semaine de stage en suivant une sage-femme à domicile et en participant aux activités dans les locaux.

Comme chaque année, les praticiennes formatrices ont proposé une matinée d'information interactive portant sur la profession de sage-femme, l'activité de sage-femme indépendante et le fonctionnement de l'Arcade sages-femmes. Treize personnes y ont participé.

Formation continue des sages-femmes

En tant que fournisseuses de prestations facturées à l'AOS, les sages-femmes indépendantes sont soumises à l'obligation de formation continue. Elles doivent pouvoir attester de façon trisannuelle l'obtention d'un certain nombre de points log recueillis en participant à des formations dont certaines sont obligatoires ou doivent être labellisées. Le contrôle de cette obligation est placé sous la responsabilité de la FSSF via la plateforme e-log.

De longue date, un cercle qualité dédié évalue les besoins en matière de formation au sein de l'ASF (souhaits des membres, évolution des pratiques, besoins du réseau) et établi un programme annuel. Pour pouvoir bénéficier du label e-log, les formations proposées par l'ASF doivent au préalable être validées par la Fédération Suisse des Sages-femmes.

Outre permettre l'actualisation ou l'acquisition de connaissances, ces formations qui sont ouvertes aux sages-femmes externes affiliées à la FSSF, sont l'occasion de renforcer les liens et d'asseoir un savoir commun qui profite à la fois aux professionnelles et à leur public.



En 2022, l'Arcade Sages-femmes a organisé ou coorganisé 8 formations d'une durée de 4 heures à 4 jours, suivies par un total de 242 participantes, dont 80 sages-femmes externes à l'ASF.

Formation en 2022

- **Formation à l'entretien psycho éducatif dans le cadre du projet Réseau de Soutien à la Parentalité**
- **Cicatrisation des douleurs périnéales en post-accouchement**
- **Yoga pré et post-natal modules 1-2-3-4**
- **Start 4 Neo (obligatoire)**
- **Réanimation adulte (obligatoire)**
- **Refresh soin des plaies césariennes**
- **Douleurs mammaires des femmes allaitantes**
- **Sommeil du nouveau-né**

L'ASF tient aussi à disposition de ses membres un espace de supervision professionnelle animé par P. Klein, psychothérapeute à Appartenances-Genève. Les rencontres organisées toutes les 6 semaines accueillent de deux à six sages-femmes par session.

À VENIR EN 2023

Mise en place d'un dispositif de personne de confiance

Dès 2023, l'Arcade Sages-femmes propose à ses membres et employées la possibilité de recourir à un dispositif de personne de confiance externe à la structure. En effet, la protection de la santé et de la personnalité de son personnel est une responsabilité fondamentale de l'association. Par ailleurs, le dispositif de personne de confiance fait partie des mesures visant à respecter la loi sur le travail et à contribuer à un bon climat de travail. Au vu de l'organisation particulière de l'ASF qui est principalement constituée de sages-femmes avec un statut d'indépendant, le dispositif est étendu à toute sage-femme qui souhaite y faire appel. Dès janvier 2023, toute employée ou sage-femme rencontrant une difficulté sur son lieu de travail à l'Arcade Sages-femmes pourra donc contacter de façon confidentielle M^{me} Pascale Byrne-Sutton, médiatrice FSM.

Nouveaux horaires pour les permanences téléphoniques et d'accueil

En 2022, un groupe de travail a mené une évaluation de la fréquentation des permanences d'accueil et téléphonique, qui a permis de mettre en évidence la très faible utilisation de ces offres durant certaines plages horaires notamment tôt le matin, durant la pause de midi et le soir. L'horaire des permanences téléphoniques sera donc réduit et adapté en 2023, tout en conservant une permanence quotidienne tout au long de la semaine y compris le week-end.

Développement d'une stratégie de communication

Suite aux remarques du public et aux constats des membres concernant le défaut d'ergonomie du site internet et l'absence de lisibilité de certaines prestations, nous prévoyons en 2023

de développer et déployer une stratégie de communication globale pour l'association. L'élaboration d'une charte graphique, le rafraîchissement du logo ainsi que la définition de lignes directrices pour l'utilisation des réseaux sociaux seront traités dans ce cadre.

En 2022, un groupe de travail composé de sages-femmes membres et des coadministratrices a permis de lister les valeurs et les besoins de l'association et d'élaborer un appel d'offre qui a été adressé à plusieurs entreprises actives dans le domaine du graphisme et de la communication. Ce projet sera réalisé grâce à une recherche de fonds spécifiques.

Amélioration de l'accueil à Carl-Vogt

En 2023, l'ASF souhaite repenser la permanence d'accueil de l'antenne Carl-Vogt afin de la rendre plus accueillante et conviviale et de favoriser davantage les interactions et les échanges entre les personnes la visitant (parents, futurs parents, accompagnants, etc). Une réflexion concernant l'aménagement des locaux et notamment la possibilité de s'installer au sol avec les bébés, est déjà en cours. De même, à l'instar de ce qui se fait aux Libellules ou à Versoix, nous envisageons la possibilité d'inviter sporadiquement d'autres professions ou spécialités afin d'étoffer l'offre de prévention dans ce lieu informel et libre d'accès (psychomotricienne, logopédiste, pédopsychiatre, etc.)

Enceinte à Genève

Dans le but de proposer un programme mieux adapté aux besoins des femmes migrantes qui intègrent le programme « Enceinte à Genève », un groupe de travail s'attèlera à revoir tant le contenu que l'organisation des séances.

REMERCIEMENTS

À Fred, Annelise, Rossella et Nathalie nos employées chargées de l'administration qui ont su s'adapter et ont donné sans économiser ni leurs heures, ni leurs forces. A Kumrije et Tania, employées à l'entretien des locaux, et à toutes celles et ceux qui enrichissent les activités de l'Arcade Sages-femmes de leurs précieuses compétences.

Aux parents et aux bébés, suivis dans nos locaux ou à domicile, qui par leurs présences, leurs questions et leurs remarques permettent aux sages-femmes de s'interroger et de progresser dans leur pratique.

Pour le financement des activités et pour leur soutien, l'Arcade Sages-femmes remercie vivement :

- L'État de Genève, Département de la sécurité, de la population et de la santé et la Direction générale de la santé
- L'État de Genève, Département de la cohésion sociale et le Bureau de l'intégration des étrangers
- La Ville de Vernier
- La Ville de Versoix
- La Commune de Pregny-Chambésy
- La Commune de Genthod
- L'association Partage

ORGANISATION INTERNE

Au 31 décembre 2022, l'Arcade Sages-femmes compte :

**53 membres actives,
constituant l'Assemblée Générale**

Comité

Nehza ABIDOU, Arielle BONNET, Fabienne BOREL,
Ivana CEROVAZ, Danièle CHEVALIER

Équipe administrative

Frédérique BAIZID LOZERON	Administratrice
Annelise CARREL DIAZ	Administratrice > 30.08.2022
Rossella FLORIDIA	Employée administrative > 31.08.2022
Nathalie ROBBE	Administratrice < 01.09.2022

Entretien des locaux

Kumrije GASHI, Tania VARGAS

Intervenant·e·s externes

Nathalie DIAZ	Psychologue (Antenne Libellules)
Philippe KLEIN	Psychologue (Supervision)
Céline GOLAZ	Formatrice Adulte (Antenne Libellules)
Stéphanie SCHAFFER	Psychomotricienne (Antenne Libellules)
Sylvie CHABLOZ	Psychomotricienne (Antenne Carl-Vogt)
Daniela CAPANO, Sidonie FABBI, Yasmina ZGOULLI	Diététiciennes (Antenne Carl-Vogt)
Cem UNAL	Expert-Comptable
Monica STEIMER	Graphiste

Membres actives

ABIDOU Nezha
ANDRES Nelly
ARDIZZONE Maria-Claudia
AROUD Mathilde
BAILLY Aline
BARBET Betty
BERGOZ Céline
BIANCHI Sarah
BOIVENT Catherine
BONNET BACCHETTA Arielle
BOREL Fabienne
BRIAND Joëlle
BROS Muriel
CAMPANINI Elise
CASAYS PEJIC Sarah
CASTO Stefania
CEJAS BAILLIF Estefania
CEROVAZ Ivana
CHEVALIER Danièle
CORTESAO Marina
DE FREUDENREICH Emilienne
(automne 2022)
DE PREUX Danièle
DETRAZ Annick
DUBRA Clothilde
(automne 2022)
DUBUGNON Marie-Christine
EMERY Heike
ESTEVE Carmen
GALLO Ana Bela
GENERELLI Barbara
GONIK Léa
GUILLER Emma
INEICHEN Sarah
KERNEIS Jeanne
LABBE Murielle
LEREBOURS Laure
(automne 2022)
LILLE Emilie
LUCIANO Zaida
MIGHALI Sophia
MURMANN Pooja
ORTIZ Linda
PERRET Fanny
PIGUET Natalie
PINI Vanessa
POFFET Valérie
SAINTE-ROSE Lucie
(automne 2022)
SCHULTHESS
Marie-Françoise
SECK-GRANDJEAN Sophie
SIMON Mirna
SPINNLER SOULIE Véronique
STEINER Magali
VALANCE Claire
WEIMER Eugenia
WILLI Natascha

Membres de soutien

BERNHARD Jacqueline
CATTANEO Emérentienne
CHOMEL Blandine
DALBANNE SERGEAT Emilie
DEMAUREX Sophie
DERUAZ BUGNON Martine
DIAS Elisabeth
DONNEZ Nathalie
EVEQUOZ Odile
FLOQUET Marie-Line
FLORES Eléonore
FLORIS Lucia
FUHRER Martine
GABRIELI GOY Véronique
GARCIA PERRITAZ Marisa
(décès le 15 février)
LUISIER Viviane
LUISONI Nathalie
MAJOCCHI Patrizia
MAROUAN Malika
MASUR Antoinette
MATHIEU Patricia
MAURY PASQUIER Liliane
MEZZENA Sandrine
MONTINARO Monica
OPERIOL PESSE Sophie
OTHENIN-GIRARD Véronique
PLAGNARD Nadia
POTHERAT SUATTON
Christine
ROY MALIS Françoise
SINTADO Daniela
SOULIE Christine
SULLICE Danièle
VERSAVEL Katjlin
ZAUGG Véronique

FINANCEMENTS

État de Genève, DSPS	CHF 576'580.–
État de Genève, DCS	CHF 9'000.–
État de Genève, DCS (Enceinte à GE)	CHF 15'966.–
Contributions membres	CHF 155'586.–
Contributions sages-femmes formation continue	CHF 25'949.–
Ville de Versoix	CHF 5'300.–
Commune de Pregny-Chambésy	CHF 1'000.–
Commune de Genthod	CHF 500.–
Autres	CHF 20'632.–



Permanence téléphonique :

T + 41 22 329 05 55

Lundi - vendredi 9h - 12h et 14h - 19h

Week-end/jours fériés 9h - 12h et 17h - 19h

Arcade sages-femmes

Bd Carl-Vogt 85

1205 Genève

Horaires d'accueil :

Lundi 14h - 19h

Mardi - vendredi 14h - 17h

Samedi 9h - 12h

Arcade Versoix et région

Rte de Sauvigny 4

1290 Versoix

Horaires d'accueil :

Jeudi 10h - 13h

(hors vacances scolaires)

Arcade aux Libellules

Av. des Libellules 12^{bis}

1219 Châtelaine

Horaires d'accueil :

Lundi 13h - 17h

& Atelier de français 10h - 13h

Jeudi 14h - 17h

Administration :

T + 41 22 329 05 75

F + 41 22 320 55 24

info@arcadesf.ch

www.arcade-sages-femmes.ch

Avec le soutien de la



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE